

JANVIER 2012

Canton de Neuilly-en-Thelle Arrondissement de Senlis - Communauté de Communes du Pays de Thelle - Département de l'Oise - Région Picardie

Retrouvez vos infos sur : www.commune-de-dieudonne.fr

EDITORIAL

Les conditions météorologiques de cette fin d'année 2011 ont été beaucoup plus clémentes que l'année précédente.

S'il en va ainsi pour la météo il n'en n'est pas de même pour la situation économique de notre pays et de notre continent. La crise économique et financière s'éternise et s'est installée durablement. Elle fragilise de plus en plus de foyers.

En ce début d'année j'ai une pensée particulière pour tous les habitants de notre village qui sont frappés par cette crise et qui en subissent malheureusement les conséquences. La commune, par l'intermédiaire de son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), sera toujours à l'écoute des familles en leur apportant les conseils et les aides nécessaires pour traverser ces moments difficiles.

Souhaitons que l'année 2012, au-delà des divisions que les élections nationales ne manqueront pas de susciter, soit une année de solidarité et d'entraide entre tous.

Je vous laisse découvrir au fil des pages de ce journal, les informations communales, nos réalisations de l'an passé, nos projets pour cette année mais également nos inquiétudes pour l'avenir de notre école et donc de notre village.

Vous découvrirez également les activités que nous proposent régulièrement nos associations et notre bibliothèque. Qu'ils soient remerciés pour leur dynamisme et leurs efforts.

Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2012.

Votre Maire Alain Leriverend





INFOS MUNICIPALES

Comment en est-on arrivé là ?

Comme l'équipe municipale l'avait prévu, l'élaboration du PLU de notre commune était un élément capital pour maintenir les effectifs de notre école. Celui-ci n'a pas pu être mené dans de bonnes conditions, comme nous nous y étions pourtant engagés lors de notre élection. Les effectifs scolaires sont maintenant en nette régression et la fermeture d'une classe pour la rentrée 2012 est devenue malheureusement inéluctable. Cette situation que nous redoutions, pèsera sur les finances communales. Moins d'enfants fréquenteront l'accueil périscolaire et la cantine, les recettes seront moins importantes pour des charges constantes ou en augmentation. La part de la commune devra donc être majorée pour en équilibrer le financement.

Les recettes financières de la commune reposent essentiellement sur les impôts dont vous vous acquittez et dont nous voulons contrôler la hausse. Elles reposent aussi sur les dotations que nous verse l'Etat en fonction du nombre d'habitants. Si la population n'évolue pas raisonnablement, les recettes stagnent alors que les charges (eau, électricité, salaires et charges) augmentent de façon constante. L'équilibre budgétaire de notre commune est de plus en plus difficile, les capacités d'investissement sont de plus en plus réduites. Entre 1999 et 2011 la population est passée de 836 à 848 habitants soit une augmentation d'un habitant par an !

La situation de blocage que nous connaissons actuellement pour notre PLU, ne nous permet pas de répondre aux demandes des jeunes couples qui souhaitent s'installer dans notre village (17 jeunes sont sur une liste d'attente actuellement). Là encore, l'engagement que nous avions pris auprès de nos électeurs n'a pas pu être tenu.

L'obstination de huit personnes (quatre couples), auto-qualifiés de « citoyens responsables », ont bloqué la mise en place de nos projets par des procédures incessantes auprès du Tribunal Administratif d'Amiens. Leur acharnement, non fondé, tient plus à des demandes personnelles, qu'à la défense de l'intérêt général.

Bien sûr, je reste persuadé qu'au terme des procédures, le bon droit donnera raison à notre projet, qui reste essentiel pour l'avenir de Dieudonne. Mais à mon grand regret, le mal est fait. Il y a eu beaucoup trop de retard dans les échéances que nous avions programmées, la baisse de notre population scolaire est maintenant trop importante. Une classe sera donc fermée à la rentrée avec toutes les conséquences qui en découleront, notamment pour la qualité d'enseignement due aux enfants. Les jeunes couples de notre village iront grossir le flot des nouveaux habitants accueillis dans les villages voisins.

Ces mêmes « citoyens responsables » ont obtenu la condamnation de la commune qui doit leur verser des indemnités (20 000 euros) pour le dossier de la station d'épuration du Château. Rappelons pour votre information, qu'ils ont également réussi à faire condamner les résidents et les responsables de l'association syndicale de la résidence du Château, à un moment où tout était réglé grâce l'installation de notre assainissement collectif! Ces derniers ne sont pas près d'oublier!

Demandons-nous si ces « citoyens responsables » auraient adopté la même démarche s'ils avaient été élus en 2008 comme ils le souhaitaient! Ils auraient réclamé des indemnités à la commune et à une partie de leurs administrés pour préjudices personnels? Bel engagement citoyen!

Bien sûr là aussi nous défendrons les intérêts de la commune et nous ferons appel auprès de la Cour d'Appel de Douai. Mais nous sommes obligés de prévoir la somme de 20 000 euros au budget 2012 ce qui amputera notre capacité de financement pour les travaux à venir. Vous comprendrez que l'équipe municipale votera le budget avec beaucoup de rancœur ...

Alain Leriverend



INFOS MUNICIPALES

Eclairage public

Le Conseil Municipal dans sa réunion du 16 septembre a décidé de mettre en place un projet expérimental pour trois mois (15 octobre au 15 décembre) d'extinction de l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin.

A l'issue de cette période test, la population ayant adhéré à cette coupure, le Conseil Municipal dans sa réunion du 16 décembre a décidé de la pérenniser.

Outre l'économie réalisée, c'est aussi un geste fort, voulu par les conseillers municipaux et un grand nombre d'entre vous, pour la protection de notre planète.

Assainissement des particuliers du bourg

Au 31 décembre 2011, 130 foyers se sont raccordés au réseau d'assainissement collectif soit 80 % des foyers concernés.

Vous avez jusqu'au 15 février 2012 pour vous raccorder et ainsi bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau.

Rond-Point D1001/D609

Les acquisitions foncières sont réalisées. Le Conseil Général de l'Oise a inscrit au budget 2012 la dépense concernant cet aménagement.

Nous pouvons donc raisonnablement envisager la construction de ce rond-point, indispensable pour la sécurité de tous, au cours de cette année.

La commune de son côté comme elle s'y était engagée, a déjà procédé aux travaux d'aménagement sur la route menant du bourg au hameau de Montchavert.

Conseil Municipal Enfants

Suite aux demandes de plusieurs enfants et à l'accord des enseignantes pour porter ce projet, le Conseil Municipal a donné son accord pour créer un Conseil Municipal Enfants.

Dès le début de cette année un animateur expérimenté accompagnera les enfants et les enseignantes pour cette création. Les élèves des cours élémentaires et cours moyens seront concernés par ce projet civique.

Consommation d'alcool sur la voie publique

Le Conseil Municipal a manifesté son inquiétude sur la consommation exagérée d'alcool, en particulier par un public mineur, sur la place publique.

Ces consommateurs d'alcool sont généralement véhiculés et leur conduite sur les axes routiers constitue un danger pour les autres usagers. De plus des nuisances sont engendrées pour le voisinage, débris en tout genre sur la place et les trottoirs environnants, tapages nocturnes, dégradations sur véhicules....

En conséquence, après avoir pris conseil auprès de la Gendarmerie Nationale un arrêté d'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique a été pris en date du 1er décembre 2011.

Cet arrêté est consultable en Mairie et sur le panneau d'affichage extérieur.

Calendrier des élections nationales

Elections présidentielles: 1er tour le dimanche 22 avril 2012 de 8 h à 18 h

2ème tour le dimanche 06 mai 2012 de 8 h à 18 h

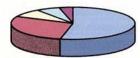
Elections législatives: 1er tour le dimanche 10 juin 2012 de 8 h à 18 h

2ème tour le dimanche 17 juin 2012 de 8 h à 18 h

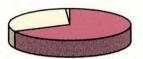
BUDGET COMMUNAL 2011

SECTION FONCTIONNEMENT

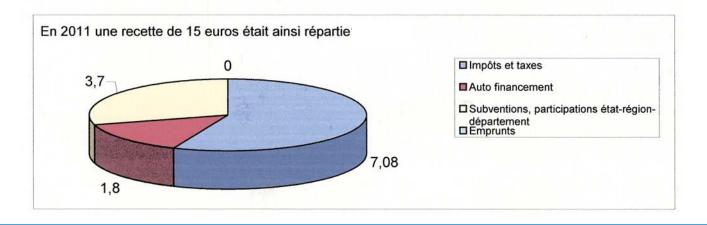
Dépenses	Budget	%	Recettes	Budget	%
Charges à caractère général	275 200	53,3%	Produits des services du domaine	200	0,0%
Charges du personnel	147 350	28,5%	Impôts et taxes 355 51		67,7%
Autres charges de gestion courante	43 700	8,5%	Dotations de l'état et subventions 163 3		31,1%
Reversement sur recette (Taxe Professionnelle Unfiée)	32 000	6,2%	Produits exceptionnels 6 340		1,2%
Charges financières (dont intérêts des emprunts)	18 000	3,5%			0,5%
Charges excetionnelles	500	0,1%			
Dépenses de l'exercice	516 750	100%	0% Recettes de l'exercice 525		100%
Virement à la section investissement	55 170		Excédent 2010 reporté sur l'exercice 2011	91 203	
Excédent de trésorerie	44 716				
Total	616 636		Total	616 636	



- ☐ Charges à caractère général
- Charges du personnel
- □ Autres charges de gestion courante
- ☐ Reversement sur recette (Taxe Professionnelle Unfiée)
- Charges financières (dont intérêts des emprunts)



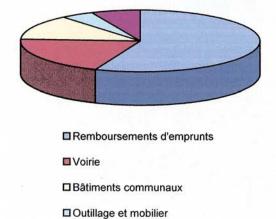
- ☐ Produits des services du domaine
- ■Impôts et taxes
- □ Dotations de l'état et subventions
- ☐ Produits exceptionnels



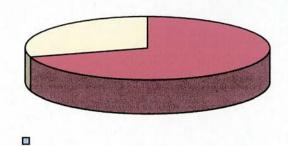
BUDGET COMMUNAL 2011

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	Budget	%	Recettes	Budget	%
Remboursements d'emprunts	85 255	56,1%			
Voirie	29 945	19,7%	Subventions d'investissement (état, département) 36 762		70,3%
Bâtiments communaux	20 100	13,2%	Dotations (TVA et TLE)	15 541	29,7%
Outillage et mobilier	6 700	4,4%			
Vestiaires sportifs	10 000	6,6%			
Dépenses de l'exercice	152 000	100%	Recettes de l'exercice	52 303	100%
			Affectation (article 1068)	44 527	1
			Virement section fonctionnement	55 170	
Total	152 000		Total	152 000	

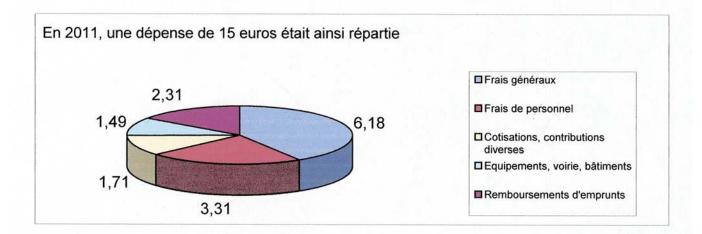


■ Vestiaires sportifs



■Subventions d'investissement (état, département)

□ Dotations (TVA et TLE)



UNE ÉCOLE EN DANGER

Chronique d'une mort annoncée, merci qui ?

Les projets présentés à la population lors de notre élection ayant été régulièrement contrés, de manière peu responsable, par nos contempteurs notoires, notre village va donc à partir de maintenant, entrer dans la phase que nous redoutions tous. Il sera très difficile d'en sortir, tout devait être fait pour ne pas y sombrer.

Nous n'avons pas réussi, à faire venir un apport nouveau de population, les tracasseries administratives récurrentes, le travail de sape auquel notre équipe a été soumis, ont généré trop de retard dans la réalisation de projets vitaux pour notre village.

Je ne parlerai pas, pour l'instant, des coûts financiers et du temps consacrés pour répondre à ces attaques, je n'évoquerai que la 1ère conséquence concrète et immédiate : le PLU est en panne, pas de nouveaux habitants à l'horizon, notre école va donc fonctionner à présent avec 3 classes et probablement pour longtemps.

Petit à petit, chacun mesurera, les conséquences que cette situation entraînera.

Je sais à quel point les parents d'élèves vont être inquiets, à juste titre, par cette nouvelle configuration scolaire. Je sais à quel point les habitants, qui nous ont régulièrement soutenus dans nos projets, vont être affectés. Je les invite à défendre leurs intérêts..

L'équipe municipale poursuivra ses efforts et sera, comme toujours, à côté des vrais acteurs de la vie du village : les enseignants, les parents d'élèves, les partenaires du centre de loisirs et de la bibliothèque municipale, les responsables de la vie associative.

Le travail qui y est mené est de qualité, il agit dans l'intérêt de tous, il doit être soutenu et encouragé.

Les classes ont travaillé cette année avec une moyenne de 23 élèves par classe, combien seront-ils l'an prochain ?

Les projets accompagnés par la mairie :

Le projet Passeport pour le collège se poursuit, la Mairie offrira à la fin de l'année, le traditionnel dictionnaire à chacun des écoliers entrant en 6me. Les familles seront prochainement contactées pour choisir leur exemplaire.

Les CM2 auront toujours la possibilité de découvrir leur futur collège avant la « Grande rentrée de septembre », la Mairie financera le déplacement nécessaire.

Dans le cadre de « l'éducation à l'environnement », nous financerons l'intervention d'un professionnel qui travaillera avec les élèves sur le tri des déchets et le recyclage. Ces ateliers prépareront la journée de nettoyage de printemps que nous organisons tous les ans avec les élèves.

Nos élèves continueront de bénéficier des activités proposées à la piscine de Chambly.

Le Père Noël est passé à l'école

Le père noël est passé dans les classes de l'école des Trois Cahiers, le vendredi 16 Décembre, au matin.

Il est passé saluer d'abord les classes de TPS/PS/MS et GS/CP et leur remettre de jolis cadeaux, qui ont su émerveiller les élèves. Les enfants ont pu lui faire part de leur liste et ont chanté "petit papa Noël" en son honneur. Des enfants avaient préparé des lettres à son intention ainsi que des dessins.

Le père Noël s'est ensuite rendu dans les classes de CE1/ CE2 et CM1/CM2.

Les CP, CE et CM ont reçu des mains du père Noël des livres dans lesquels ils ont vite plongé.

Les élèves ont eu droit à une collation composée d'un chocolat chaud et de gâteaux confectionnés par les familles.

L'équipe enseignante remercie le père Noël pour sa présence, ainsi que la mairie d'avoir commandé tous ces cadeaux pour les enfants (sages).

Merci également à Martine Savignac pour son aide dans la distribution des cadeaux, et aux parents ayant réalisé des gâteaux.

Tous les élèves de l'école se sont rendus au spectacle équestre "Mystère à la cité interdite", aux grandes écuries de Chantilly, le Lundi 12 décembre. Cette sortie était financée par le reliquat versé par l'association de parents d'élèves, une partie du transport a été financée par la mairie.

Voici, par chapitres, le bilan des financements effectués sur l'année 2011, soit un budget de 849 euros consacré à chacun de nos 80 élèves.

Charges liées aux activités pédagogiques			
Cars, sorties scolaires	109,00		
Cars transport pour la piscine 1er trimestre			
Fournitures scolaires, abonnements	4 716,00		
Frais d'affranchissement			
Subvention municipale versée à la coopérative scolaire	320,00		
Subvention municipale versée au Réseau d'Aides Spécialisées	147,00		
Maintenance du photocopieur	990,00		
Abonnement internet pour les classes (et téléphone)	980,00		
Total des charges liées aux activités pédagogiques	8 678,00		
Cadeaux de Noël de la Municipalité	1226,00		
Dictionnaires CM2 passeport pour le collège			
Fonctionnement, travaux et entretiens.			
Sécurité, extincteurs	82,00		
Désinfection locaux	155,00		
Matériel informatique et mobilier	2 926,00		
Réfection du parquet classe CEP	4 259,00		
Réparations toilettes, lavabos	184,00		
Pharmacie	160,00		
Téléphone	1 060,00		
Remplacement de la chaudière	4 800,00		
Chauffage, eau, électricité	10 840,00		
Total des charges liées aux travaux et entretiens	24 466,00		
Charges du personnel (ATSEM et ménage)	33 400,00		
Total général pour l'année	67 988,00		



INSCRIPTIONS A L'ECOLE Rentrée des classes 2012 :

Pour les enfants nés en 2009:

Les parents souhaitant scolariser leur enfant à Dieudonné en septembre 2012, devront se présenter en Mairie aux dates indiquées ci-dessous avec :

- le livret de famille
- les photocopies des vaccinations obligatoires du tétracoq

Pour les enfants nés en 2010 :

L'inscription en mairie des enfants nés en 2010 permettra de faire une prévision d'effectifs pour les rentrées suivantes.

La municipalité a la possibilité d'accueillir les petits de moins de 3 ans si les parents en font la demande et si des places restent disponibles. L'accueil éventuel de ces enfants sera envisagé au cas par cas et selon les possibilités d'accueil de l'école maternelle. Il concernera en priorité ceux nés en début d'année.

Précisions concernant l'accueil des enfants extérieurs à la commune :

Nous rappelons que le maire a obligation de scolariser les enfants résidant dans sa commune.

Les demandes de scolarisation d'enfants extérieurs à la commune seront examinées au cas par cas et principalement sur une liste d'attente. L'accord définitif ne sera donné qu'à la fin du mois de juin.

La situation actuelle des effectifs et la prévision d'une fermeture de classe nous permettent de prévoir un accueil d'enfants extérieurs plus important que les années précédentes. Les familles intéressées sont invitées à prendre contact rapidement avec la mairie.

Jours et horaires d'inscriptions : les vendredis de janvier à mars de 18h à 19h15.

En cas d'impossibilité, prendre contact avec M Tellier pendant sa permanence pour convenir d'un autre rendez-vous.

Les inscriptions devront être terminées pour le 31 mars 2012.



INFOS MUNICIPALES

Travaux 2011

Sécurisation de la route reliant le bourg au hameau de Montchavert

20 654 euros TTC

(Aménagement des refuges existants, création de 2 refuges, terrassement de talus, prolongation du rail de sécurité et signalisation.

Le Conseil Général de l'Oise a subventionné cette opération pour 6 728 euros.

Rénovation de la toiture, suppression des cheminées et changement des avants toits sur le pourtour de la mairie 20 037 euros TTC

Le Conseil Général de l'Oise a subventionné cette opération pour 6 520 euros

Raccordement au réseau d'assainissement collectif de la mairie 3 914 euros TTC Raccordement au réseau d'assainissement collectif de l'atelier communal 2 778 euros TTC

Réfection de voirie et de trottoirs carrefour rue des Ifs et rue des Lauriers 10 800 euros TTC

Remplacement de revêtement de sol par un parquet dans la classe des CP 4300 euros TTC

Création de deux vestiaires et douches au stade de football

10 000 euros TTC

La commune a pris en charge l'achat des matériaux et les travaux ont été réalisés par les bénévoles du club de football. Un grand merci à tous et surtout à Jean-Claude Figuier qui n'a pas ménagé son temps et ses efforts.

Mise en conformité des alimentations et connexions informatiques dans les classes, l'accueil périscolaire, la bibliothèque et la mairie.

1890 euros TTC

Un grand merci à Daniel Dutot et Alain Keller qui ont réalisé ces travaux, la commune a pris en charge l'achat du matériel électrique.

Achats et équipements 2011

Changement de la chaudière du groupe scolaire et mise aux normes de la chaufferie

4800 euros TTC

Achat de 3 ordinateurs (école, mairie et bibliothèque)

2400 euros TTC

Achat d'une lame de déneigement

5574 euros TTC

Le Conseil Général de l'Oise a subventionné cet achat pour 2330 euros

Une convention d'utilisation de cette deuxième lame a été signée avec Mr Petit agriculteur qui viendra en soutien de nos deux employés communaux pour déneiger en priorité les hameaux et les routes y menant.

Prévisions 2012

Renforcement de la défense incendie du Hameau de la Fosse Saint Clair

37 937 TTC

Curage de la mare, renforcement du système de pompage, amenée d'eau pour maintenir le niveau et signalisation de sécurité.

Nous avons demandé au Conseil Général de l'Oise et à l'Etat une subvention que nous espérons obtenir au taux minimum de 39% et maximum de 50%.

Aménagement de la voirie rue de la Libération entre la mairie et l'école

83 725 TTC

Aménagement des trottoirs, création de places de stationnement, remplacement du passage en pavés par un passage surélevé et mise en place de signalisations de sécurité pour les écoliers.

Pour ces travaux nous venons d'obtenir une subvention de l'Etat de 35 000 euros (50% du montant) HT.

Réfection de la peinture dans la classe des cours élémentaires

Etude pour la gestion des chauffages du groupe scolaire



INFOS PRATIQUES

ASSISTANTE SOCIALE:

Notre Commune dépend du centre médico-social de CHAMBLY

158 rue Raymond Joly, 60230 CHAMBLY, Téléphone : 03 44 10 72 70

En cas de besoin une assistante sociale vous recevra sur rendez-vous préalable.

POINT ACCUEIL RETRAITE

Caisse Retraite Assurance Maladie Nord-Picardie:

Pour obtenir Mme LEDENT Christiane, conseillère retraite, appelez le 06 80 36 11 72.

MISSION LOCALE DE LA VALLEE DE L'OISE

3 Square de la Libération 60100 CREIL, Téléphone 03 44 24 22 07

Jeunes de 16 à 25 ans, pour vos problèmes de mobilité, de santé, de stages, de CDD/CDI, CV, lettre de motivation, A.N.P.E, pour vous conseiller, pour vous accompagner, contacter la Mission locale. ACCUEIL sur rendez-vous.

CONCILIATEUR DE JUSTICE:

Mr DOMPTAIL Raymond

Permanences:

Reçoit sur rendez-vous à la Mairie de Neuilly-En-Thelle au : 03 44 26 86 66

Son rôle

Rechercher le règlement amiable, en dehors de toute procédure judiciaire, des différends entre particuliers et notamment :

- les conflits de voisinage
- les difficultés entre propriétaire et locataire
- les désaccords entre client et artisan, etc. ...

Le conciliateur est un bénévole. La tentative de conciliation est gratuite, quelle que soit l'issue.

HOTEL DES IMPOTS:

17 rue Anatole France - 60110 MERU - Tél.: 03 44 22 88 10

Les horaires d'ouverture seront : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

Secrétariat : Permanences des élus :

Mardi de 16 h 30 à 19 h 30 de 16 h 30 à 19 h 30 : M. DELPERDANGE – A. LERIVEREND

Vendredi de 16 h 30 à 19 h 30 de 17 h 30 à 19 h 30 : C.DHOTEL-A. TELLIER

Samedi de 8 h 30 à 10 h 30 de 8 h 30 à 10 h 30 : M. DELPERDANGE – A. LERIVEREND

PERMANENCES DE VOS ELUS:

Député : Mr Michel FRANCAIX (Tél. 01 39 37 44 13) reçoit sur rendez-vous en mairie de Chambly. Conseiller Général : M. Gérard AUGER Tél. 03 44 26 86 66 en Mairie de Neuilly-En-Thelle reçoit sur rendez-vous le jeudi matin.

A.D.A.V.I.J: ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victimes d'une agression, d'un vol, du non-paiement d'une pension alimentaire etc....

Si vous ne savez pas comment porter plainte, résoudre un problème d'assurance etc....

Cette association vous aide et vous informe gratuitement dans vos démarches.

N° NATIONAL AZUR : 0810 09 86 09 du lundi au samedi de 10 h à 22 h

AIDES A DOMICILE:

L'A.S.D.A.P.A est une association de services pour l'aide à domicile et aux personnes âgées (ménage, courses, cuisine). Pour tous renseignements Tél. : 03 44 48 10 18 à Beauvais 24 Rue de Buzanval.

L'A.S.S.A.D.O, aide à la personne, garde de nuit 24h/24, garde d'enfants, tâches ménagères

Pour tous renseignements Tél.: 03 44 05 17 34 à Beauvais.

L'A.D.O.M.O.I.S.E, entretien de la maison, repassage, prestations de petit bricolage, petits travaux de jardinage.

Pour tous renseignements Tél.: 03 44 24 52 48.

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

• Mylan CHARDONNET le 03 janvier 2011 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)

• Romain MATHIEU le 26 janvier 2011 à Saint-Germain-En-Laye (Yvelines)

• Nathan VERLEENE le 20 mai 2011 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)

Aux familles et aux bébés, nous souhaitons joie et prospérité.

MARIAGES, en Mairie de DIEUDONNE :

 LECOQ Médéric et MACHETELLE Muriel 	le 11/06/2011
 DONVEN Grégory et LEMONNIER Valérie 	le 01/07/2011
 GUÉGAN Ludovic et GEORGE Delphine 	le 02/07/2011
• STROZYNSKI Christophe et SCARFE Véronique	le 02/07/2011
BLANCHE Johann et LUCIATHE Christelle	le 09/07/2011
• KERGROACH Guy et JARASSAT Joëlle	le 27/08/2011



Nous renouvelons aux époux tous nos vœux de bonheur et de réussite professionnelle.

DECES:

•DELAHAYE Anne-Marie

le 27 février 2011

Aux familles des défunts, nous renouvelons nos sincères condoléances.

RECENSEMENT MILITAIRE concernant les jeunes garçons et jeunes filles nés en 1996 :

Les jeunes garçons et jeunes filles se feront recenser en Mairie

Nés en Janvier, Février, Mars 1996

nés en Avril, Mai, Juin 1996

au cours du 1er trimestre 2012.

au cours du 2ème trimestre 2012.

nés en Juillet, Août, Septembre 1996

au cours du 3ème trimestre 2012.

• nés en Octobre, Novembre, Décembre 1996 au cours du 4ème trimestre 2012.



Noël à l'école



Remise des dictionnaires à l'école

LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Le calendrier prévisionnel des activités associatives et culturelles est de nouveau bien rempli, vous le découvriez dans ce journal.

Beaucoup de manifestations ont été supprimées ou modifiées, nous vous invitons à y participer massivement, elles représentent un investissement important en moyens humains et bénévoles.

Saluons le dynamisme de ceux qui y consacrent une grande partie de leur temps, de leur énergie et qui, passant des écrits aux actes, assurent à notre village un lien social et culturel essentiel.

Soyez attentifs à leurs propositions, venez grossir leurs rangs, montrez de l'intérêt à leurs manifestations et à leur engagement.

Qu'ils reçoivent, ici et encore, notre chaleureuse reconnaissance.

Alain Tellier

Les 9emes Boucles de Dieudonné: les résultats

Ils ont écrasé leurs adversaires sans pourtant les humilier ...

Série A Filles	2004	450 m	AVELINE Tiphaine
Série B Garçons	2004	450 m	LA CLUCHE Julien
Série C Filles	2003	550 m	ALBIER Julia
Série D Garçons	2003	550 m	MATHIS Thiebaux
Série E Filles	2002	800 m	BLANCHOT Loan
Série F Garçons	2002	800 m	DA CUNHA Tiago
Série G Filles	2001	900 m	THOMAS Pauline
Série H Garçons	2001	900 m	HAUVILLE Achille
Série I Filles	2000	1100 m	VAILLANT Chloé
			LABAT Auriane
Série K Filles	99,98,97,96	1600 m	TELLIEZ Pauline
			GAGNEUX Léa
Série L Garçons	99,98,97,96	1600 m	HAUVILLE Hubert
			ARNOULD Jules
			LANCLAS Alexandre
Série O Filles	+18 ans	2400 m	CARRET Christine
Série P. Garçons	+ 18 ans	2400 m	LEMONNIER Kévin

Félicitations à tous les participants.





ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE DIEUDONNE

2011 se termine. Cette année associative a vu l'organisation de nombreuses activités :

- · Loto, pétanque,
- Karaoké, soirées jeux
- Sortie pêche aux étangs de Silly Tillard
- Danse, Gymnastique adultes et enfants
- Chasse aux œufs
- La gymnastique enfant, connaît un succès grandissant 31 enfants sont inscrits cette année. Les cours ont lieu le mardi :16h30 à 17h30 pour les 4 à 7 ans et 17h30 18h30 pour les 8 à11 ans.

Activités prévues en 2012

- Pétanques, Lotos, Karaoké, Soirée jeux, Gymnastique, Pêche, Chasse aux œufs, Repas de l'ASLD
- La sortie au PUY du FOU est prévue les 23 et 24 juin 2012. Il reste des places inscriptions: M. DURIS: 03 44 26 67 46 et Mme MARY: 03 44 26 71 43

Une information sera redistribuée début janvier.

Je vous souhaite au nom de l'ASLD une bonne année 2012 et vous invite à venir nombreux à nos différentes manifestations.

La Présidente de l'ASLD Mary Chantal

CLUB DES AÎNÉS DE DIEUDONNE

Merci à tous d'avoir repris votre adhésion et bienvenue aux nouveaux. Nos rencontres du jeudi rencontrent un vif succès, venez nous y rejoindre! Nous nous retrouvons tous les quinze jours, salle de la Mairie. Notre prochaine rencontre est le 19 Janvier.

Nos manifestations pour 2012 seront :

- Dimanche 22/01 notre repas annuel,
- Dimanche 19/02 Anne Roumanoff à l'Elispace de Beauvais.
- Dimanche 05/02 et 01/04 Loto,
- Samedi 02/06 notre sortie d'été : "une journée à Giverny", à la découverte de Money et de ses jardins, si vous êtes intéressés renseignez-vous auprès de Chantal Mary tel 03 44 26 71 43

En ce début de nouvelle année, tous les membres du bureau vous souhaitent une très bonne année et surtout la santé!

EFCDP FOOTBALL

Le club de foot vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012 il est toujours à la recherche de jeunes joueurs.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Le Bureau de L'EFC.DP



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque Municipale de Dieudonne compte actuellement 214 adhérents, ils se divisent en deux secteurs : 113 lecteurs section jeunesse et 101 lecteurs secteur adulte.

Un large choix de Romans, Bandes dessinées, Revues, Livres lus, Albums, Contes, CD, DVD vous est proposé, après inscription gratuite, à la Bibliothèque, en prêt pour une durée de 4 semaines.

Plusieurs animations se sont déroulées en 2011 :

• Prix Page des Libraires 2011

15 ouvrages nous ont été offerts pour cette manifestation, des lecteurs se sont proposés pour lire et donner leurs avis sur ces ouvrages. Un vote national a eu lieu, la bibliothèque de Dieudonne a participé et le Prix page a été décerné :

Littérature française : Le Turquetto de Metin Arditi (Actes Sud)

Littérature américaine : La femme du tigre de Téa Obreht (Calmann-levy)

Littérature européenne : Accabadora de Michela Murgia (Seuil)

Les oreilles de Buxter de Mari Ernestam (Gaïa)

• Prix LiRenThelle

Pour la seconde fois la Bibliothèque de Dieudonne a organisé son Comité de lecture.

Du mois de Mai au mois de Novembre, 14 de nos lecteurs se sont consacrés à la lecture des 6 ouvrages proposés, après les avoir lus, analysés, disséqués avec passion.

C'est en partenariat avec les bibliothèques des communes de Balagny sur Thérain, Belle-Eglise, Bury, Cauvigny, Dieudonne, Fresnoy-en-Thelle, Mesnil en Thelle, Neuilly en Thelle, Ponchon, Puiseux-le-Hauberger, Mouy et La Médiathèque départementale de Beauvais que ce Prix est organisé.

La finalité est le salon du Livre de Neuilly-en-Thelle qui s'est déroulé le samedi 10 décembre 2011.

A l'issue de ce salon le PRIX LiRenThelle a été décerné à :

La ballade de Lila K de Blandine Le Valet - Ed. Stock

• Pour la première fois, un comité de lecture jeunesse a été mis en place en partenariat avec également le Salon du Livre de Neuilly-en-Thelle. Ouvert aux jeunes de 9 à 13 ans, 7 lecteurs de notre bibliothèque y ont participé et ont pris plaisir à découvrir les 5 livres proposés

Un débat très intéressant entre les jeunes, animé par Mme Isabelle Goriot, lectrice de la bibliothèque, s'est déroulé dans nos locaux ; les idées étaient très partagées mais le roman « Un océan dans les yeux » de Thierry Dedieu avec des illustrations remarquables a remporté les suffrages.

Animation BD BUS

Nous remercions Mmes Caron et Macel, institutrices de la classe de CM1 et CM2, pour leur participation active avec les élèves à cette animation qui a eu lieu le vendredi 7 octobre 2011 dans nos locaux avec la présence de la Médiathèque départementale de l'Oise.

• Festival contes d'automne 2012

Cette manifestation culturelle, proposée et organisée par la MDO et la commune de Dieudonne sera au rendez-vous lors du dernier trimestre 2012 à Dieudonne.

L'accueil des classes de l'école se déroule à la bibliothèque, une fois par mois, 1 classe par semaine. C'est avec bonheur que les enfants s'y rendent pour écouter des histoires, participer à des animations et emprunter un livre.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

UN PEU D'HISTOIRE

Le crash du dirigeable R-101, le 5 octobre 1930



En circulant sur la départementale 1001, sans doute avezvous remarqué, sur la commune d'Allonne, près de Beauvais, le monument consacré aux 48 victimes de cette tragédie.

Mais connaissez-vous son histoire ?

Le R-101 est le plus grand aérostat du monde. C'est un prestigieux navire aérien, promis à un bel avenir commercial et technologique.

En 1924, en Angleterre, le gouvernement travailliste a choisi de relancer un programme de construction de 2 aérostats: le R-100, construit par le secteur privé et le R-101, financé par l'Etat.

L'aérostat, dont l'utilisation militaire a été un échec, est alors le seul appareil aérien capable d'explorer de vastes régions du globe et d'assurer des services intercontinentaux pour des passagers. Le R-101 est destiné à effectuer les liaisons entre Londres et Karachi (alors en Inde), et ses débuts sont ... laborieux.

Il est énorme. Il mesure 216mètres, a un diamètre de 40 mètres, contient 47 000 m3 d'hydrogène et pèse 156 tonnes. Il permet de transporter 100 passagers et dispose d'un rayon d'action de 5400 km et d'une autonomie de vol de 50 heures.

Il est luxueux. C'est un splendide aéronef disposant de deux ponts avec fumoir, d'une salle à manger, d'une

coursive panoramique et de salons décorés de palmiers en pots.

Mais il a un vilain défaut ... il est trop lourd et n'offre que 35 tonnes de charge utile contre les 60 espérés. Les ingénieurs décident de le rectifier et mettent en place un important programme d'amélioration mais le ministre de l'Air, Lord Thompson, est pressé. Il ne peut attendre.

Nourrissant l'ambition de devenir vice-roi des Indes, il veut s'y rendre en dirigeable dès septembre 1930. Le R-101 doit donc être mis en service rapidement.

Les constructeurs décident de sectionner à la hâte le dirigeable en deux parties pour y intercaler une cellule de gaz supplémentaire afin d'accroître sa force ascensionnelle et changent son enveloppe pour l'alléger.

L'engin mesure maintenant 233 mètres et a une charge utile de 49 tonnes. Mais nous sommes déjà fin septembre et le R-101 reçoit son certificat de navigabilité sans avoir été sorti de son hangar : il faut préparer le départ.

Raison d'état : alors que chaque kilo compte, on décide de rajouter une lourde moquette sur le sol d'un couloir de 180 mètres et d'un salon grand comme un terrain de tennis ; alors que chaque membre de l'équipage a droit à cinq kilos d'effets personnels, on embarque une tonne de bagages pour Lord Thompson, ainsi que des caisses de champagne.

Raison d'état encore : le soir du 4 octobre, le temps est exécrable, mais le jour et l'heure du départ ne sont pas négociables.

18h36: le dirigeable quitte son mât d'amarrage, direction les Indes!

Il est si lourd qu'au lieu de s'élever, il plonge légèrement vers l'avant. Il ne décolle mollement que lorsque l'équipe largue 4000 litres d'eau.

Un peu plus tard, au nord de Londres, il est toujours trop bas, il s'en faut de peu pour qu'il ne heurte une maison!

UN PEU D'HISTOIRE

21h35 : alors que les hôtes de marque et les officiers dînent tranquillement, la situation météorologique se dégrade. Une pluie battante alourdit encore sa structure et le dirigeable tangue dangereusement. Normalement, un vaisseau de ce type doit voler à une altitude d'au moins 600 mètres, il descend à plusieurs reprises jusqu'à 150 mètres.

23h36 : le dirigeable franchit le littoral français, près de Saint-Quentin-en-Tourmont à l'embouchure de la Somme, les rafales atteignent alors 60 km/h. Le R-101 lutte péniblement contre elles. Sur son passage, les habitants craignent pour leurs maisons. A Saint-Valéry-sur-Somme, il vole à l'altitude incroyable de 100 mètres.

Dimanche 5 octobre, 1h55 : au dessus de Beauvais, il affronte des rafales atteignant 80 km/h

2h00 : le quart est relevé et rien n'est signalé à bord. Pourtant, en deux minutes, le dirigeable tombe de 300 mètres, il vole désormais au ras des coteaux lorsqu'il arrive au sud de Beauvais.

A 2h09: le R-101 heurte le sol et s'embrase.

La plupart des 54 passagers de ce voyage catastrophique dormaient dans leurs cabines au moment de l'accident : 47 sont morts brûlés vifs, un 48me décède de ses brûlures dans les heures qui suivent. Seules six personnes - un ingénieur, un opérateur sans-filiste et quatre mécaniciens - réussissent à s'en sortir grâce à l'éclatement providentiel, au dessus de leurs têtes, d'un réservoir d'eau embarqué et destiné à être vidé à tout moment pour reprendre de l'altitude.

Le 7 octobre, la France organise des obsèques en grandes pompes à Beauvais puis les corps sont rapatriés en Angleterre où un deuil national est décrété.

Suite à cette tragédie, l'Angleterre renonce définitivement à son programme aérostatique, seuls l'Allemagne et les Etats-Unis continuent, pour quelques années encore, de soutenir vaille que vaille cette technologie. L'hydrogène est cependant remplacé par l'hélium, non inflammable.

Alain Tellier Sources : Histoires vraies en Picardie de Dominique Brisson et Didier Willot, Le Papillon Rouge Editeur.





INFOS COMMUNALES

NETTOYAGE DE PRINTEMPS:

Nous vous proposons de nous retrouver pour le traditionnel nettoyage de printemps le dimanche 25 mars à partir de 9h.

Une semaine consacrée à la protection de l'environnement est mise en place avec les enseignantes. Un intervenant extérieur interviendra auprès des élèves pour les sensibiliser à la protection de l'environnement. Le nettoyage de printemps du dimanche clôturera ce projet.

REPAS DES AINES:

La Municipalité invitera nos aînés le dimanche 18 mars pour un repas dansant et musical à la Ferme du Roy à Anserville.

FETE DU VILLAGE 2012:

Cette année, la municipalité a décidé de ne pas reconduire la fête foraine qui ne connaît plus le succès escompté.

Samedi 9 juin:

A partir de 14h : les 10èmes « Boucles de Dieudonne»

Cette course pédestre, organisée par la mairie et ses fidèles partenaires attend tous les enfants de l'école à partir de la maternelle.

A l'issue des Boucles, les enfants seront invités à se rendre sur le stade. Des jeux, des promenades, des animations leur seront proposés.

En soirée : repas villageois

Un repas sous barnum, sera proposé aux habitants. Les réservations seront à faire préalablement, réservez votre soirée.

DIXIEME FETE DE LA MUSIQUE:

Le jeudi 21 juin la Mairie organisera sa dixième Fête de la Musique.

Nous rappelons que la seule vocation de cet événement culturel désormais incontournable est de réunir tous les amateurs ayant envie de se retrouver pour passer une soirée musicale. Musiciens, danseurs, équilibristes, solistes ou en groupes, confirmés ou non, tous peuvent s'associer à cette rencontre.

Une réunion de préparation sera organisée au cours du mois d'avril. N'hésitez pas à contacter dès à présent M Tellier, à la Mairie le vendredi soir si vous voulez vous associer à ce projet. .

